
Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous adresser le dossier d'inscription de votre enfant pour son entrée en classe de 6^{ème} au collège Notre-Dame à la rentrée scolaire 2026.

Nous vous souhaitons dès à présent la bienvenue au sein de notre communauté éducative. L'entrée en 6e constitue une étape importante dans la vie scolaire de votre enfant : elle marque le passage de l'école primaire au collège et ouvre une nouvelle période d'apprentissage, de découvertes et d'épanouissement personnel.

Fidèle à son projet éducatif, le collège Notre-Dame s'inscrit dans la mission de l'Enseignement Catholique. Notre établissement veille à offrir un cadre de travail sérieux et bienveillant, tout en transmettant des valeurs d'écoute, de respect, de solidarité et d'ouverture. Nous avons à cœur d'accueillir chaque élève dans toutes ses dimensions – intellectuelles, humaines et spirituelles – afin de l'aider à grandir et à trouver sa place.

Cette mission éducative s'appuie sur une véritable co-éducation, dans laquelle parents, enseignants et éducateurs avancent ensemble, en dialogue et en confiance, pour accompagner chaque enfant dans son parcours. Convaincus que l'éducation est une œuvre partagée, nous plaçons cette collaboration au service de la réussite et de l'épanouissement de votre enfant.

L'ensemble de l'équipe éducative sera heureux d'accompagner votre enfant dans ce nouveau parcours, en l'encourageant à donner le meilleur de lui-même et à s'épanouir pleinement.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription, à compléter et à retourner au secrétariat du collège. Nous vous remercions de veiller à fournir toutes les pièces demandées pour finaliser l'inscription dans les meilleures conditions.

A réception du dossier, je rencontrerai chacun d'entre vous, famille et enfant. Un accord de principe pourra alors être donné. L'inscription définitive devient avec le bulletin du 3^{ème} trimestre et l'avis de passage donné par l'établissement d'origine. Tout changement notable dans le dossier (résultats, comportement, adhésion au projet, etc.) peut remettre en cause l'inscription de principe.

Restant à votre disposition pour toute question ou précision, nous vous prions d'agréer, Chers parents, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Vanessa CARINCI
Cheffe d'établissement du collège Notre-Dame